Guide étudiant - Formulaire AHES

v. 08.2023

I. Généralités et connexion

Pourquoi remplir ce questionnaire ?

Remplir le formulaire AHES est une obligation légale pour tout-e nouvel-le étudiant-e qui débute ses études dans une HES ou qui revient après une absence de plus de 24 mois. Il permet de déterminer, en fonction des informations données, le canton qui participera au financement de vos études.

Comment accéder au questionnaire ?

Lien web : reçu par email, normalement c'est le suivant : **www.hes-so.ch/formulaireahes/aai**

Cliquez sur « Connexion avec un compte edu-ID » et choisissez comme établissement « HES-SO – Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale » :

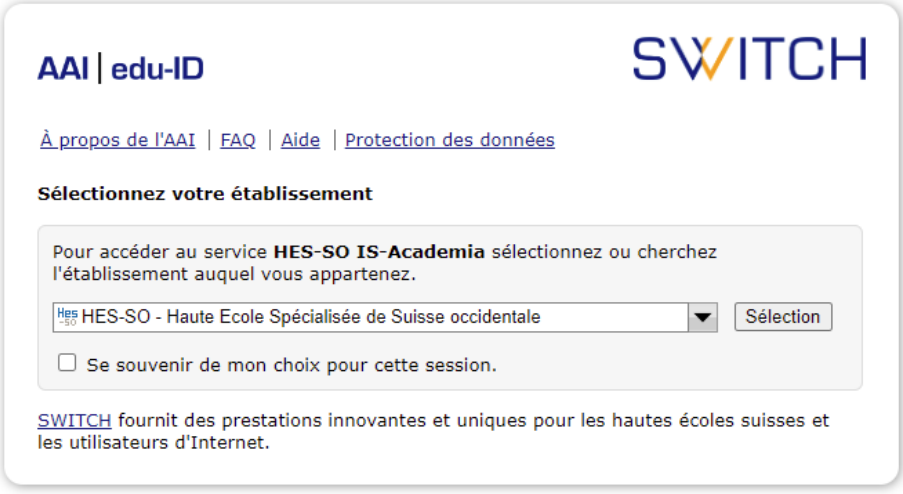

Une fois l'établissement choisi, vous serez redirigés vers la page de connexion edu-ID.

Utilisateur et mot de passe : il faut vous connecter avec vos identifiants pour le compte AAI (= authentifiant HES-SO) reçus par courrier postal de la part de notre service informatique.

Si vous n'avez pas encore lié le compte AAI et le compte edu-ID, il faudra le faire avant de pouvoir vous connecter pour remplir le formulaire AHES. Les informations nécessaires, ainsi qu'un tutoriel, se trouvent à l'adresse suivante : *https://www.hes-so.ch/edu-id*.

En cas de problème de connexion au formulaire, vous pouvez contacter notre service de support IS-Academia en passant par la plateforme du support informatique :

https://hesav.freshservice.com/support/home

Le choix de formation

Si vous vous êtes inscrit.e à plusieurs filières/écoles, sélectionnez le lien correspondant à votre choix actuel. En cas de modification de filière ou d'école avant le début de vos études, le secrétariat procédera à la correction.

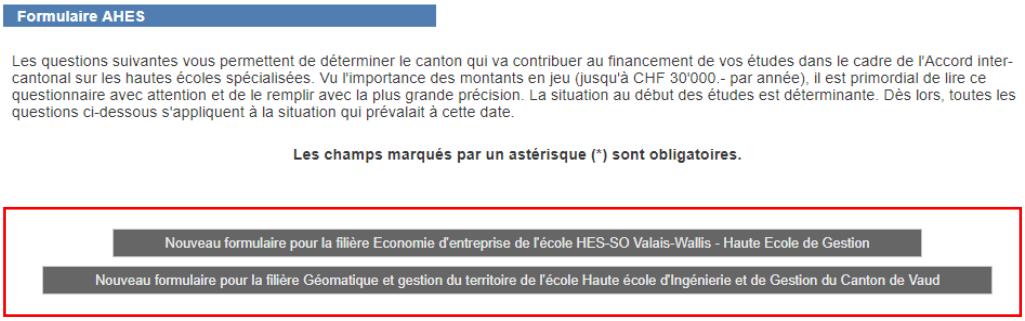

Informations personnelles à saisir après la connexion

Les informations suivantes - Nom, Prénom, Date de naissance et Numéro de matricule – apparaissent déjà et ne sont pas modifiables.

Si vous constatez une erreur, merci de contacter le bureau des étudiants : *etudiants@hesav.ch*.

Les questions suivies d'un astérisque sont obligatoires, si vous ne les remplissez pas vous ne pourrez pas passer à la suite.

Les champs relatifs à la nationalité, ainsi qu'aux pays/commune d'origine et adresses, sont des champs d'autocomplétion, ce qui veut dire qu'après les 3 premières lettres que vous tapez une proposition de réponse s'affiche. Pour que la réponse soit acceptée, il faut cliquer dans la liste affichée sur la proposition qui vous convient.

Durant le remplissage du formulaire, n'hésitez pas à cliquer sur les points d'interrogation qui contiennent des précisions utiles sur certaines données demandées :

Nationalité : Si vous possédez une double nationalité, dont une Suisse, vous devez répondre « oui » à la question « Avez-vous la nationalité Suisse », car la nationalité Suisse sera prioritaire pour le calcul du canton débiteur.

Domicile civil : entrez les données de votre domicile civil. Si vos parents ont la même adresse que vous, cochez la case « oui » et complétez le nom et le prénom d'un parent. Autrement, cochez « non » et remplissez les données demandées :

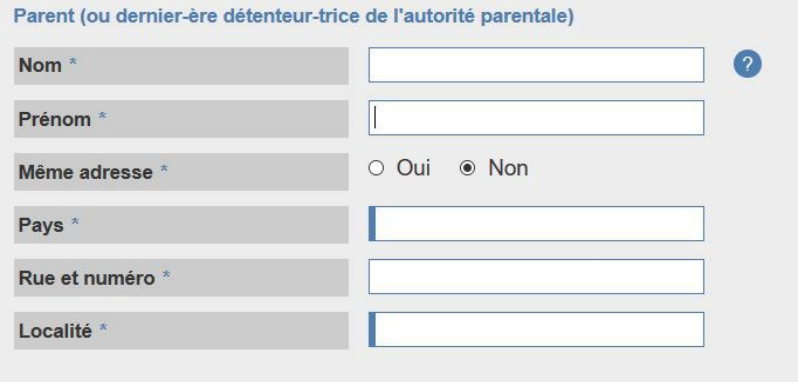

Attention : c'est au nom du parent inscrit ici que devra être établie l'attestation du domicile qui pourrait vous être demandée selon votre situation à l'issue de vos réponses au formulaire !

II. Comment remplir le questionnaire

Saisie des informations

Une fois la saisie des données personnelles sur la première page terminée, vous devrez répondre à un certain nombre de questions qui s'afficheront au fur et à mesure de vos réponses.

Lors du passage à une nouvelle question votre réponse est sauvegardée automatiquement.

Quand vous aurez répondu à la dernière question, le système affichera le lieu AHES suivi d'une lettre correspondante à votre situation :

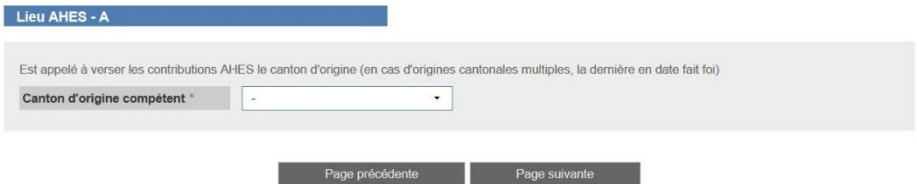

En cliquant sur « Page suivante », vous arriverez sur une page du résumé et validation des informations.

Vérification des informations saisies

Pour effectuer une éventuelle correction, vous pouvez vous déplacer entre les questions déjà complétées à l'aide des boutons « Page précédente » et « Page suivante », ou en cliquant directement sur l'une des questions affichées en haut de la page :

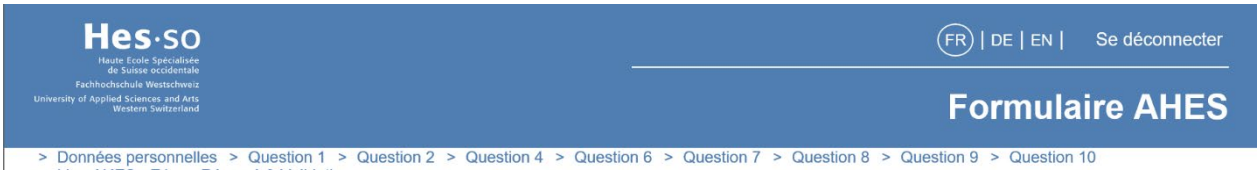

Une fois toutes les réponses saisies et vérifiées, il vous faudra cocher la case **« Je certifie l'exactitude des données ci-dessus »** pour valider le formulaire et pouvoir passer à l'étape suivante :

Attention: une fois que vous aurez validé votre questionnaire en cochant cette case, vous ne pourrez plus faire de modifications!

Après la validation du formulaire vous recevrez un e-mail de confirmation automatique de la HES-SO. En cas de problème, notre bureau des étudiants prendra contact avec vous.

Télécharger le-s document-s

Une fois que la page de confirmation est affichée, il vous faudra cliquer sur « ici » pour ajouter (en format pdf) les différents documents demandés en fonction de votre situation:

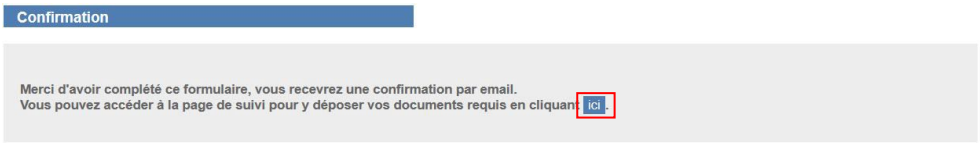

Vous pouvez consulter la liste des documents demandés en fonction de chaque situation à l'annexe du présent guide.

Si vous ne les avez pas encore au moment où vous arrivez à la fin du formulaire, vous aurez la possibilité de vous déconnecter, et revenir une fois qu'ils seront à votre disposition.

- Les attestations doivent être datées **au plus tôt 3 mois avant la rentrée académique**
- La signature de l'attestation par l'institution publique est obligatoire
- Lorsque l'attestation doit être au nom d'un parent, ne pas oublier de vérifier que celui-ci est le même que celui indiqué dans le formulaire dans les « informations personnelles » (si tel n'est pas le cas, l'attestation ne sera pas acceptée et une nouvelle vous sera demandée, ce qui engendrera des frais administratifs supplémentaires)

En cas de doute sur les documents ou sur le formulaire vous pouvez contacter le bureau des étudiants par email : etudiants@hesav.ch, ou par téléphone en faisant notre numéro central : +41 21 316 80 00

Une fois les documents ajoutés, cliquez sur « Sauvegarder » pour les enregistrer, puis sur « Validation & transmission » pour transmettre définitivement toutes vos informations et documents.

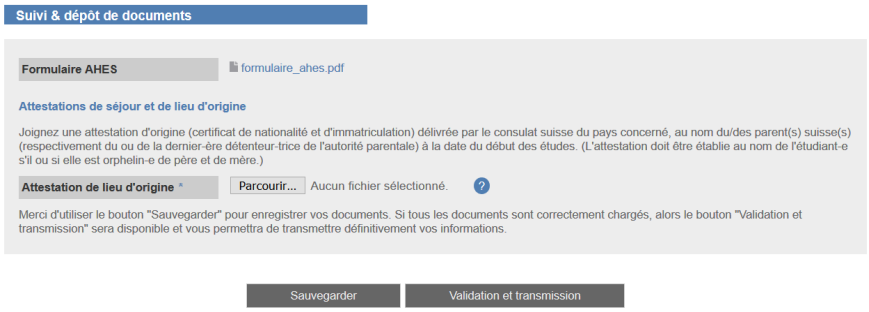

III. Annexe: Documents demandés selon les différentes situations

Lieu AHES - A, documents demandés :

- Une attestation d'origine au nom de vos parents (certification de nationalité et d'immatriculation), délivrée et signée par le consulat Suisse du pays de résidence.

  Lorsque l'attestation doit être établie au nom d'un seul des parents, celui-ci doit être le même que celui indiqué dans le formulaire (si tel n'est pas le cas, l'attestation ne sera pas acceptée et une nouvelle vous sera demandée, ce qui engendrera des frais administratifs supplémentaires)

Lieu AHES - B, documents demandés :

- Une copie du permis de séjour ou une attestation du canton d'assignation

Lieu AHES – C, documents demandés :

- Une copie du permis de séjour

Lieu AHES – D, documents demandés :

La période d'indépendance financière concernée doit être d'au moins 24 mois ininterrompus.

- Une attestation fiscale mentionnant depuis quand vous êtes assujetti fiscalement dans la commune,
  ou
  Une attestation de domicile **à votre nom,**
  ou
  Une copie des trois dernières taxations fiscales, sans montrer le montant des revenus (il faut faire une copie en ne laissant visible que le haut de la page de la taxation).

  Si vous avez vécu dans plusieurs communes pendant cette période, vous devrez fournir une attestation de chaque commune.

Lieu AHES – E1, documents demandés :

- Une attestation de domicile **au nom de vos parents (ou celui des parents qui est en Suisse).**

  Contrôlez que la date d'arrivée soit bien mise sur l'attestation.

  Lorsque l'attestation doit être au nom d'un seul des parents, ne pas oublier de vérifier que celui-ci est le même que celui indiqué dans le formulaire (si tel n'est pas le cas, l'attestation ne sera pas acceptée et une nouvelle vous sera demandée, ce qui engendrera des frais administratifs supplémentaires)
- Pour les résidents genevois, la carte de vote peut être fournie à la place de l'attestation de domicile. La période des votations doit être datée.

Lieu AHES – E2, documents demandés :

- Une attestation de l'autorité tutélaire compétente.

Lieu AHES – F, résidence en Suisse, documents demandés :

- une copie de votre permis de séjour valable ou d'une demande récente de permis de séjour.

Lieu AHES – F, résidence à l'étranger, documents demandés :

- Une copie d'une facture de l'administration concernée au nom de vos parents (respectivement du ou de la dernier-ère détenteur-trice de l'autorité parentale) ou à votre nom à la date du début des études,
  ou
  une copie d'une attestation de domicile au nom de vos parents (respectivement du ou de la dernier-ère détenteur-trice de l'autorité parentale) ou à votre nom à la date du début des études, délivrée par la Mairie.

Lieu AHES – G, documents demandés :

- Si vous êtes étranger-ère : une photocopie du permis pour frontalier valable.

- Si vous êtes de nationalité suisse : l'attestation-quittance relative à l'impôt à la source délivré par l'employeur.